Sommaire

Mot du président	3
Des nouvelles de la Région	4
Action sociopolitique	6
Dossier: retraite, indexation	7
Droits de la personne conjointe survivante	8
Communiqué de l'AREQ	11
Retraite, indexation	12
Activité de Noël	14
Journée de l'amitié	15
Journée de la femme	16
Voyage en Haïti	17
Votre chaîne téléphonique	18
Condoléances	19

Équipe du bulletin :

Montage: Annie Jalbert (jalan@globetrotter.net)

Révision: Jean-Paul Fournier

Logos: Thérèse Minville et Gisèle Philibert

Conception et mise en page: **Max Infographie-Publicité**

Impression: Imprimerie Centre-Ville

Les textes, sauf quelques corrections majeures, sont la propriété originale de l'auteur-e.

Mot du président

Il y a deux ans, j'entreprenais avec beaucoup d'humilité de remplacer une présidente hors pair, Monique Blais. Avec la coopération du Conseil sectoriel je me suis mis à la tâche que j'ai accomplie avec ma personnalité et ma détermination en union avec l'équipe régionale.

Aujourd'hui, à cause de ma situation familiale, je me dois de quitter la barre de l'AREQ de notre secteur.

Je tiens à dire MILLE MERCIS à chaque membre du conseil sectoriel:

Adélina Cloutier pour son intérêt et son sens de l'organisation, Paul Paré pour avoir toujours communiqué les invitations, Raoul Deraspe, notre grand argentier, Denis Berthelot qui tient à jour notre site internet et celle qui m'a aidé à préparer mes réunions, notre dévouée secrétaire Lise Dupuis.

Merci aux responsables de comités, qui nous ont organisé d'intéressantes activités:
Odette Cavanagh à la condition des femmes, Daniel Laboissonnière à la condition des hommes, Carole Veillette à l'action sociopolitique et à l'indexation, Suzanne Lebreux à l'environnement, Annie Jalbert et Jean-Paul Fournier pour le journal sectoriel et merci à celle qui recueille des sous pour la fondation Laure-Gaudreault, Monique Blais.

Enfin et surtout, MILLE MERCIS à chacune et à chacun de vous qui participez aux différentes activités du secteur. Merci à tous les bénévoles qui apportent leur soutien à bien des niveaux.

J'ai bien apprécié travailler avec vous toutes et tous et je vous dis merci pour votre soutien et votre compréhension.

Pierre-Paul Côté

Président

Des nouvelles de la Région

Bonjour à vous tous,

Durant l'année 2012-2013, l'AREQ régional et sectoriel a outillé ses membres en vue de défaire les mythes qui courent dans la population en général à l'effet que les personnes aînées coûtent cher à la société. La vidéo: "Ce matin ... dans la salle d'à côté!", produite par l'association à la suite d'une enquête sur notre santé, a été présentée à plus de six cents personnes lors de rencontres genre café-galettes. Les responsables de Comités ont pris au sérieux ce mandat et ont mené à bien cette sensibilisation. Cela revient à chacune et chacun de défendre notre droit à une juste reconnaissance de notre apport à la société.

Aussi c'est le temps des assemblées générales sectorielles qui clôturent l'année avant les vacances de l'été. Je suis toujours très heureuse de participer à plusieurs d'entre elles parce que c'est le résumé de tout le travail effectué dans le secteur. Chaque Conseil sectoriel se fait un point d'honneur de rendre compte de tous les sujets touchés dans l'année et les responsables de Comités viennent faire le rapport de leurs activités. Beaucoup de personnes ne comptent pas leurs heures de bénévolat pour rendre la vie du secteur intéressante. À la suite d'élections tenues à certains postes, je souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et je salue celles et ceux qui ont renouvelé pour un mandat! On en a profité pour désigner la délégation au Congrès de 2014... Bien oui, elle doit être nommée par l'AGS.

Cette fois-ci, l'Assemblée générale régionale a lieu aux Îles de la Madeleine le 17 juin sur le CTMA et je remercie les membres et leurs

conjoints qui ont embarqué avec le Conseil régional dans cette aventure... Ce sera la deuxième fois que l'AGR aura lieu dans ce coin. À chaque année, on visite un secteur différent. Merci au Conseil sectoriel et à ses membres de nous recevoir.

Le secteur étant la base de l'AREQ, je crois que dans la région Bas-St-Laurent-Gaspésie-Les-Îles-Côte-Nord on peut être fier de la stabilité de tous les Conseils sectoriels soutenus par des responsables de Comités engagés. Avec le Conseil régional qui est formé des personnes présidentes de secteur et les responsables régionaux de Comités, je suis en mesure de faire avancer la région au même rythme que partout en province. Comme vous pouvez voir, c'est tout un travail d'équipe... pour ça j'en ai une super!

Enfin, je veux remercier tous ces bénévoles, plus de deux cents, qui ne regardent pas à l'effort et qui donnent du temps sans compter pour promouvoir et défendre vos droits et intérêts ainsi que ceux de tous les aînés... afin d'avoir une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste basée sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

"Accueille chaque nouveau matin avec un sourire dans l'âme et chaque jour t'apportera une nouvelle joie!" Voilà ce que je me promets de faire dès maintenant et durant les belles journées qui s'en viennent.

Un bel été à tous et au plaisir de se rencontrer,

Nicole Gagnon
Présidente Bas-St-Laurent-Gaspésie-Les-Îles-Côte-Nord

Action sociopolitique

J'ai participé avec intérêt aux deux rencontres d'informations offertes par le régional selon mes disponibilités, c'est à dire, des demi-journées. L'information complémentaire à ces formations m'a été transmise par la responsable régionale, madame Monique Blais.

Le plan d'action du Comité de l'action sociopolitique pour le triennat 2011-20014, nous a été présenté. Le voici:

Orientation 1.1: assurer des services de qualité

2.1: se préoccuper de la sécurité financière de ses membres et des personnes aînées

2.2: veiller au respect et à la dignité de ses membres et des personnes aînées

3.1: reconnaître et faire valoir l'apport de nos membres à la société

3.2: favoriser l'implication et l'action citoyennes de nos membres et le développement d'une société plus démocratique

En octobre, une rencontre « Sociopolitique » était proposée aux membres pour la diffusion de la vidéo: « Ce matin, dans la salle d'à côté... », suivi d'un échange. L'activité a eu lieu à Rivière au Renard, et un dîner complétait cette rencontre.

Un article a été rédigé dans le bulletin sectoriel de décembre, reprenant l'essentiel du message.

La distribution du pamphlet: « L'action sociopolitique c'est quoi? » complète notre action pour l'année 2012-2013.

Merci de votre intérêt,

Carole Veillette
Responsable du Comité de l'action sociopolitique

Dossier: retraite, indexation

L'INDEXATION, QU'OSSA DONNE?

Cela Redonne plutôt! Cela rétablit un droit acquis, un droit convenu de part et d'autre avec le gouvernement et les employés-es des services public et parapublic: la pleine indexation des rentes de retraite pour toutes les années de cotisation; depuis 1969 pour le RRE et depuis 1973 pour le REGOP à la création du régime.

Cela empêche, après 5 ans, 10 ans, 15 ans…de retraite, de recevoir seulement 95%, 86%, 80%...de la rente de retraite à laquelle chaque personne retraitée a droit.

Cela contribue à maintenir le pouvoir d'achat en annulant les effets négatifs de l'inflation.

APRÈS 25 ANS, Y S'RAIT-TI PAS UN PEU TARD?

Après 25, 50, 100 ans….un droit est toujours un droit et un droit enlevé demeure un droit à Reconquérir. Auparavant, les conditions n'ont jamais été aussi favorables pour porter le dossier de l'indexation comme il est porté présentement. Disons que NOUS NOUS sommes longuement préparés et que NOUS maîtrisons aujourd'hui les éléments pouvant NOUS assurer de réussir dans notre démarche. Les ingrédients NOUS conduisant au succès? Volonté, vision, détermination, rigueur, fermeté et surtout solidarité!!

Pouvoir d'achat? FAUT SE PARLER!

Carole Veillette
Responsable du dossier retraite, indexation

Source: Jean-Roch Côté

Droits de la personne conjointe survivante

La personne conjointe survivante d'un membre retraité a le droit à:

1. la prestation de décès de la Régie des rentes du Québec;
2. la rente de la personne conjointe survivante de la Régie des rentes du Québec;
3. la prestation de la personne conjointe survivante du RRE, RRCE ou RREGOP;
4. la prestation d'assurance vie payable en vertu du régime collectif d'assurances offert aux membres de l'AREQ, le cas échéant;
5. au maintien des protections d'assurance maladie et d'assurance vie détenues par la protection familiale de la personne retraitée avant son décès.

Vous trouverez, ci-après**, les démarches à suivre** pour chacun de ces cas.

1. La prestation de décès

- Vous avez cinq ans pour en faire la demande;
- Vous aurez des formulaires à comptéter et des documents à fournir;
- Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la Régie en composant un des numéros suivants:

i. Région de Québec: 643-5185
ii Région de Montréal: 873-2433
iii Ailleurs au Québec: 1-800-463-5185

2. **La rente de la personne conjointe survivante**

- Vous avec 12 mois pour en faire la demande;
- Vous aurez des formulaires à compléter et des documents à fournir;
- Pour de plus amples renseignements procédez tel que mentionné précédemment.

3. **La prestation de la personne conjointe survivante**

- La personne conjointe survivante a le droit à la prestation du survivant de la personne retraitée décédée; il ne faut pas

- oublier que cette rente est coordonnée à celle du RRQ même si la personne décédée avait moins de 65 ans lors du décès;
- Vous devez écrire à la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances. (CARRA);
- Vous devez fournir: certificat de décès, certificat de mariage ou preuve d'union de fait;
- La CARRA vous fera parvenir la documentation à compléter mais elle est aussi disponible sur le site internet.

4. **Prestation d'assurance vie**

Selon l'âge de la personne lors du décès, les bénéficiaires ont droit à:

	1er choix	2ième choix	3ième choix
59 ans et moins	20 000$	40 000$	60 000$
De 60 à 64 ans	15 000$	30 000$	45 000$
De 65 ans et plus	10 000$	20 000$	30 000$

Les personnes concernées ont 90 jours pour aviser la SSQ du décès.

5. **Admissibilité à l'assurance collective ASSUREQ de la personne conjointe survivante**

Lors du décès d'un membre de l'AREQ, membre d'ASSUREQ, sa personne conjointe survivante peut choisir d'être assurée par le régime d'assurance maladie et d'assurance à titre de personne adhérente, à condition d'être assurée en vertu du statut de protection familiale de ces régimes immédiatement avant le décès de la personne adhérente.

La personne conjointe survivante doit:

a) Pour le régime d'assurance maladie

- Devenir membre associé de l'AREQ et le demeurer
- Devenir membre de l'ASSUREQ et le demeurer
- Être admissible au régime public d'assurance maladie de sa province de résidence
- Faire la demande d'adhésion dans les 90 jours suivant la date du décès
- Seul le premier choix (au numéro 4) lui est disponible à titre de protection de la personne adhérente

Commission d'administration des régimes de retraites et d'assurances
475, rue St-Amable
Québec, Qc
G1R 5X3
1-800-463-5533

C'est de cette commission que nous provient notre chèque de rente tous les mois.
Elle fournit tous les formulaires nécessaires à remplir en cas de décès.

AREQ (Association des retraités de l'éducation du Québec)
320, rue St-Joseph Est, Bureau 100
Québec, Qué.
G1K 9E7
1-800-663-2408

SSQ, ASSURANCE-VIE
2525, boul Laurier
Case postale 10500
Sainte-Foy, Québec
G1V 4H6
1-888-833-6962

Raoul Deraspe
Responsable sectoriel en assurance

Source : Ginette Giffard
Responsable régionale en assurance

Communiqué

Passer d'une culture du rendement à une culture de sécurité financière, voilà ce à quoi nous convie le rapport D'Amours

Québec, le 18 avril 2013 - Après avoir entendu une vingtaine de partenaires sociaux représentatifs de l'ensemble de la société québécoise et reçu plus de 35 mémoires, le comité de sept experts sur l'avenir du système de retraite a jugé que le statu quo n'était plus une option. Les 21 recommandations formulées dans le rapport conduisent à un nouveau contrat social en matière de retraite.

Dans l'ensemble, le rapport est reçu positivement par l'AREQ (CSQ), Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec. Deux mesures, en particulier, ont retenu son attention, notamment la valorisation des régimes à prestations déterminées comme étant les meilleurs régimes pour garantir une retraite décente aux personnes retraitées et la rente de longévité qui, elle, vise à préserver de la pauvreté les personnes de 75 ans ou plus et à leur assurer ainsi un revenu minimum.

Le principe d'équité intergénérationnelle poursuivi par la mise en place de cette rente de longévité ainsi que la possibilité pour tous les travailleurs et travailleuses de bénéficier d'un régime à prestations déterminées sont accueillis favorablement par le président de l'AREQ, M. Pierre-Paul Côté. « L'AREQ est une organisation responsable.

C'est pourquoi elle est sensible à l'aspect intergénérationnel de cette mesure ». Toutefois, affirme-t-il, « l'enfer est souvent dans les détails et, en ce sens, l'AREQ va demeurer extrêmement vigilante quant à l'application des 21 recommandations formulées dans ce rapport ».

Fondée en 1961, l'AREQ compte plus de 55 000 membres répartis sur le territoire québécois. Elle affirme sa volonté de reconnaître le principe de l'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes. Elle a pour mission de promouvoir et de defender les intérêts et les droits culturels, sociaux et économiques de ses membres et des personnes aînées et de contribuer à la réalisation d'une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste.

L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Source:
Martine Dignard
Conseillère en communication
418 929-4082

Retraite-indexation

Deux réunions régionales des responsables sectoriels ont eu lieu cette année, les 2 et 3 octobre et les 6 et 7 février.

Lors de la première rencontre le plan d'action 21012-2013 nous a été présenté. Ce qui a retenu mon attention c'est la volonté de l' AREQ de fournir à ses membres de l'information, de revoir leurs stratégies, d'accroître des liens et d'établir une collaboration avec les représentants des personnes retraitées à la Carra et au comité de la retraite, de préparer des outils pour soutenir la relève dans ce dossier.

Des propositions d'articles nous ont été offertes ainsi qu'un formulaire de calcul de perte de pouvoir d'achat « papier », disponible pour les membres, sur demande. Un premier texte a été soumis à l'équipe du journal sectoriel: « L'indexation, qu'ossa ça donne? » En ligne, l'outil « L'indexation et vous », vous permet de calculer l'effet de la

désindexation des régimes de retraite depuis 1982, une façon différente de sensibilisation concrète.

Lors de la deuxième rencontre nous apprenions, qu'étant donné l'absence d'un consensus, le comité consultatif sur les services aux personnes retraitées et les enjeux de l'indexation concluait ses travaux sans recommandation auprès de la CARRA. Des extraits du rapport du Comité consultatif nous ont été distribués.

Malgré la déception, l'AREQ persévère et propose au gouvernement du Québec des solutions réalistes:

1. Continuer d'exiger la création d'une table de travail avec le gouvernement

2. Obliger le gouvernement à verser sa part et à indexer pour les années comprises entre le premier juillet et le 31 décembre 1999

3. Fixer le surplus du fonds de réserve du PREGOP À 10% (plutôt qu'à 20%) pour déclencher le versement de l'indexation

4. Réclamer la pleine indexation des rentes

D'autres moyens de vous informer:

- Le magazine Quoi de neuf de l'AREQ

- L'AREQ en ligne.

Je vous souhaite un bel été.

Carole Veillette
Responsable du dossier retraite, indexation

Activité de Noël

La rencontre s'est déroulée comme prévu au Centre multifonctionnel de Rivière-au-Renard, le 5 décembre 2012.

Dès l'arrivée, les gens ont pu participer à ce petit marché de Noël dans lequel certains membres avaient étalé quelques-unes de leurs réalisations, comme des sculptures ou des colliers. Un membre avait aussi offert gratuitement une grande quantité de livres qui étaient vendus à prix modique au profit de la Fondation Laure-Gaudreault.

Le président, monsieur Pierre-Paul Côté a ensuite souhaité la bienvenue aux participants. Après avoir chanté quelques cantiques de Noël, les convives ont eu droit à un repas vraiment excellent. Le climat était très cordial et les échanges très animés.

Après un tirage au profit de la Fondation Laure-Gaudreault et de quelques prix de présence, monsieur Pierre-Paul Côté a rappelé les énoncés de valeurs de l'AREQ: égalité et justice, respect et reconnaissance, engagement et solidarité.

En terminant, monsieur le président a invité les gens à donner leurs suggestions pour améliorer notre prochaine activité de Noël.

Si le but était de rassasier les ventres et les cœurs, nous disons mission accomplie! Un grand merci aux organisateurs de cette belle fête!

Mathias Brousseau

Déjeuner de l'amitié

À chaque année, en plein cœur de l'hiver, le déjeuner de l'amitié devient presqu'une tradition.

Nous profitons de la fête de la Saint-Valentin pour rassembler nos membres. C'est une occasion de souligner cette journée.

En février dernier, nous nous sommes réunis, pour la première fois, au restaurant de la Maison William Wakeham à Gaspé. Quarante-huit personnes retraitées ont participé à cette rencontre. Le menu et l'ambiance furent très appréciés.

Nous avons aussi profité de cette rencontre pour vendre des livres usagés. Les profits de cette vente ont été remis à la Fondation Laure-Gaudreault, notre fondatrice de L'AREQ.

Quelques tirages de prix de présences, chocolat et remboursement de repas, font la joie des participants.

Une rencontre très agréable.

Raoul Deraspe

Journée de la femme

Le 14 mars 2013, à Douglastown, nous avons célébré la Journée internationale de la femme, sous le thème « Le féminisme plus actuel que jamais…pour des lendemains égalitaires. » Quelques hommes ont préparé un délicieux déjeuner santé en nous servant des gaufres garnies de fruits très colorés.

Lors de cette journée, notre présidente régionale, madame Nicole Gagnon, était présente. Grande sportive ayant participée à la grande Traversée De La Gaspésie, on lui a offert le livre: Le Pays Intérieur de Sylvain Rivière et Toumani Kouyaté.

Afin de souligner l'apport des femmes dans la société, le film POUR LA CAUSE a été présenté. Portrait d'une communauté ouverte et avant-gardiste. En 1924, 53 religieuses francophones quittent leur communauté unilingue anglaise pour des raisons culturelles et fondent la congrégation Notre-Dame-du-Sacré-Cœur qui milite, depuis, pour la sauvegarde de la culture acadienne. Elles fondent en 1943, le collège Notre-Dame d'Acadie et assurent un enseignement supérieur en français aux jeunes Acadiennes, offert pour la première fois au Nouveau-Brunswick. Ces religieuses, dotées d'un fort esprit d'indépendance, défendent aujourd'hui, avec la même conviction, les droits des plus démunis et réclament une plus grande place des femmes dans l'Église catholique.

Nous avons les mêmes orientations qu'elles, en faisant valoir l'apport de nos membres à la société et surtout, en valorisant leur contribution et en revendiquant des politiques pour favoriser l'égalité économique des femmes.

En espérant que tous ces efforts contribueront à l'avancement de ces orientations.

Odette Cavanagh
Responsable du Comité de la condition de la femme

Voyage en Haïti

Le 9 janvier dernier, j'entreprenais mon onzième séjour en Haïti. Cette fois, ce fut un séjour calme et agréable après l'année du séisme et celle des grandes manifestations concernant les élections. C'est avec beaucoup de bonheur que j'ai retrouvé les étudiants de la FERA (petite faculté d'éducation au Cap-Haïtien dirigée par les Sœurs de Ste-Croix).

La question que tout le monde nous pose: est-ce que ca va mieux? Y a-t-il des changements? Je réponds sans hésiter, oui. Peut-être pas au rythme que nous le souhaiterions ni de la façon que nous voudrions que ca se passe mais, petit à petit, il y a des améliorations: plusieurs constructions à Port-au-Prince, beaucoup moins de gens sous les tentes, des projets mieux structurés et d'autres plus petits qui lèvent en région. J'ai pour ma part visité Petites Mains-Haïti, un atelier-école pour la couture près de l'aéroport du Cap-Haïtien (lui aussi transformé). Un défi de taille considérant le manque de tout: tissus qu'il faut aller chercher jusqu'en République dominicaine, accessoires de machines industrielles qui brisent, mains d'œuvres pas toujours disponible à un projet communautaire. Mais le courage est là. Ça fonctionne et les commandes arrivent….

Les besoins sont encore énormes un peu partout mais on sent un vent nouveau…vent léger mais combien encourageant.

Merci de vos encouragements et de votre soutien,

Francine Sabourin

Votre chaîne téléphonique

Ce lien privilégié permet aux membres de notre secteur d'être informés régulièrement des différentes activités organisées par l'AREQ et ses différents comités. Pour être à la page, mais surtout par souci d'efficacité, la 2e vice-présidence s'efforce depuis quelques années d'améliorer la manière de contacter les membres. C'est dans cette optique qu'elle vous demande, quand c'est possible, de lui fournir votre adresse courriel. Déjà plus de la moitié d'entre vous l'ont fait et constatent les avantages de cette façon de procéder. Cela élimine l'esclavage de l'attente du téléphone tant à l'envoi qu'au retour.

Par le fonctionnement actuel, la 2e vice-présidence s'occupe de contacter 18 personnes - dont 17 sont rejointes par courriel – qui, à leur tour, relaient les informations à une vingtaine de membres environ chacune. Dépendamment si les adresses courriels sont disponibles, le nombre d'appels téléphoniques à faire est variable et le temps à y consacrer, proportionnel.

La façon la plus efficace de donner votre adresse courriel - vous êtes entièrement libre de le faire ou non - serait tout simplement d'envoyer un courriel à l'adresse suivante: parepa@globetrotter.net. Ainsi, votre adresse pourrait être recopiée sans erreur possible dans la liste des membres que possède la personne qui vous sert de relai.

Votre conseil sectoriel vous remercie de votre collaboration et de votre participation aux différentes activités… C'est là notre satisfaction et notre motivation à continuer sur la voie tracée par nos prédécesseurs.

Paul Paré
2e vice-président

Condoléances

Madame Romance Cloutier pour le décès de son frère, monsieur Ange-Marie Cloutier, décédé le 2 décembre 2012 au CSSS de la Côte-de-Gaspé, Pavillon Hôtel-Dieu, à l'âge de 71 ans et 9 mois.

Madame Forida Savage pour le décès de son époux, monsieur Paul-Ovide Plourde, décédé le 7 janvier 2013 au CSSS Côte-de-Gaspé, Pavillon Hôtel-Dieu, à l'âge de 81 ans et 7 mois.

Madame Cécile Plourde pour le décès de son frère, monsieur Paul-Ovide Plourde.

Madame Diane Coulombe pour le décès de sa mère, madame Gemma Coulombe, décédée le 2 mars 2013 à son domicile, à l'âge de 87 ans et 5 mois. Les funérailles ont eu lieu le mercredi 6 mars en l'église de Ste-Cécile de Cloridorme.

Monsieur Romain Savage pour le décès de son frère, monsieur Marcel Savage, de Pintendre, décédé au CSSS de l'Hôtel-Dieu de Lévis le 1er avril 2013 à l'âge de 66 ans et 5 mois. Les funérailles ont eu lieu le 6 avril en l'église de St-Maurice-de-l'Échourie.

Si nous avons oublié de souligner le décès d'un de vos proches, veuillez nous en excuser.

Très bel été!

“ Apprends à écrire tes blessures dans le sable et à graver tes joies dans la pierre”